

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 octobre 2008
(convocation du 13 octobre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

Réseau communautaire de transports en commun

- Bilan du réseau restructuré à la mise en service de la 2ème phase du tramway**
 - Adaptation de l'offre**
 - Renfort de l'offre pour la desserte du campus - Approbation**

Monsieur GAÜZERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 30 mars 2007, la restructuration du réseau de bus aux différentes étapes de la mise en service de la 2^{ème} phase du tramway a été approuvée, prévoyant un bilan annuel nécessaire à son évolution et adaptation en continu.

Les adaptations ont eu lieu en :

- février 2007 : prolongement de la ligne A à Dravemont
modification des lignes 5, 6, 32, 62, 63 et S7
création de la ligne S13
- mai 2007 : prolongement de la ligne B à Pessac centre
- juin 2007 : prolongement de la ligne A à Mérignac centre
- juillet 2007 : prolongement de la ligne B à Bassins à flots
réorganisation du réseau de bus sur les communes de Pessac, Mérignac, Le Haillan, St Médard en Jalles, St Aubin de Médoc, Eysines
- septembre 2007 : adaptations des lignes 1, 59, 16, 13, 25 et 66
- novembre 2007 : prolongement de la ligne C au Grand Parc
modification des lignes 27, 29 et 31.

I – OBJECTIF DU BILAN

Ce premier bilan, après la mise en service du réseau restructuré a pour objectif de procéder à des adaptations locales visant à répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain, aux demandes des communes et aux réclamations d'usagers relayées par ces mêmes communes.

En collaboration avec les communes et le délégataire des transports, une phase de recueil des données a été réalisée en début d'année et une réunion a eu lieu le 27 mai en présence des communes, afin de présenter un premier bilan du nouveau réseau (annexes 1 et 1 bis) et les adaptations possibles.

Ce rapport a donc pour objet de présenter les différentes adaptations validées.

II – MODIFICATIONS INTERVENUES PAR RAPPORT AU RESEAU DE REFERENCE

Certaines propositions prévues sur le réseau 2009 n'ont pas pu être mises en place (aménagements à réaliser, maintien de desserte...); il est donc proposé d'acter ces modifications qui ont été validées par les communes.

- ligne 45 : le terminus Haut Lévêque n'est utilisé que pour 26 allers / retours sur 80
le terminus de la ligne s'effectue à Bougnard pour les autres parcours
- ligne 92 : report du terminus Belle Rive
- ligne 30 : passage direct avenue de l'Argonne à Beutre et contournement de la médiathèque de Mérignac vers Beaudésert
- ligne S3 : terminus arrêt « Mérignac centre » au lieu de « lycée Daguin »
- ligne 15 : maintien de la ligne avec 50% de l'offre d'origine
- ligne 4 : report des terminus de la « Poste Mériadeck » à « rue Michelet » et de « Bassins à Flots » à « Saint Louis »
- ligne 10 : baisse d'offre et report de terminus Grand Parc vers Quinconces (maintien de son itinéraire avant restructuration)
- ligne 13 : terminus reporté à Mondésir et Tondu avec diminution de l'offre

III – NOUVELLES ADAPTATIONS VALIDEES

Ces propositions ont été validées suite à l'analyse du réseau mis en place :

- ligne 45 : transformation des parcours Haut Lévêque entre le CHR Haut Lévêque et Bougnard en parcours commerciaux
- ligne 16 : report de terminus « Mérignac centre » à « Capeyron », rue Liveau
- ligne 30 : desserte de la BA 106 à Mérignac sur deux parcours matin et soir en jours ouvrables, avec retour au giratoire avenue François Mitterrand
- créabus : mise en place de service entre Saint Aubin de Médoc et le centre de Mérignac les samedis
- créabus : renfort de service sur la Commune du Taillan Médoc entre 7h et 8h les jours ouvrables hiver arrêt du service les jours ouvrables été
- ligne 31 : rétablissement des liaisons entre Claveau et le centre commercial du Lac, les samedis hiver et été
- ligne 59 :
En complément, sur la commune de Parempuyre, est apparu le problème du nouvel itinéraire de la ligne 59 mis en service le 25 mars 2008.

Une forte baisse de la fréquentation a été constatée très rapidement et une étude sur l'itinéraire a montré que certains quartiers urbanisés étaient mal desservis.

Il est donc proposé de modifier l'itinéraire de cette ligne, en accord avec la commune pour mieux desservir les habitants et maintenir l'attractivité du réseau.

Ces adaptations sont mises en service avec les horaires d'hiver.

IV – DESSERTE DU CAMPUS

A ce jour, la forte attractivité du tramway entraîne une saturation de celui-ci en heures de pointe et notamment le matin, où les heures de cours sont les mêmes pour une grande partie des universités. Les usagers rencontrent donc, d'énormes difficultés pour accéder aux rames.

Aussi il convient d'accroître sa capacité de transport en augmentant la fréquence de desserte. Deux rames disponibles, dans l'attente de la mise en service de la section « Bassins à flots/Claveau » (mars 2009) peuvent être utilisées sur la ligne B pendant la période de pointe de l'année universitaire.

Ce renfort permettrait d'assurer une desserte cadencée de 4mn pendant l'ensemble de l'heure de pointe du matin et de 4,30mn le soir.

Pour répondre à la saturation répétée de la ligne B au niveau du campus, il est proposé de renforcer la ligne B entre le 13 octobre 2008 et le 13 février 2009 (date des vacances scolaires), sur les tranches horaires 7h – 9h et 16h30 – 19h (voir annexe 3 : évolution de l'offre)

V – COUT DU RESEAU

L'évolution de l'offre du réseau 2009 telle que décrite aux paragraphes II, III correspond :

- à une diminution de 105 893 km pour le réseau de bus pour une économie de : 330 377 €₂₀₀₀ soit 416 520 €₂₀₀₈ pour une année pleine.

La desserte du campus correspond :

- à une augmentation de 27 610 kilomètres pour un coût de : 101604 €₂₀₀₀ soit 123 243 €₂₀₀₈

Ce qui correspond globalement à une diminution de 293 277 €₂₀₀₈ (pour une année pleine).

Dans ces conditions, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- approuver le 1^{er} bilan du réseau restructuré de bus lors des premières extensions de la 2^{ème} phase du tramway,
- approuver le renfort de la desserte du campus.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE

31 OCTOBRE 2008

PUBLIÉ LE : ?

M. JEAN-MARC GAÜZERE